



Parti vert libéral suisse

Communiqué de presse

Sujet	Loi sur l'infrastructure des marchés financiers
Pour tout renseignement	Thomas Maier, Conseiller national, tél +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne, tél. +41 31 311 33 03, Courriel suisse@vertliberaux.ch , http://www.vertliberaux.ch
Date	10 mars 2015

La loi sur l'infrastructure des marchés financiers assure l'accès aux marchés internationaux à la place financière suisse

Les Vert libéraux saluent le fait que la loi sur l'infrastructure des marchés financiers rassemble des dispositions aujourd'hui dispersées dans différentes lois et les adapte aux conditions de marché et aux normes internationales en mutation. Afin que la place financière suisse reste compatible au niveau mondial, une mise en œuvre rapide revête une grande importance, comme l'ont clairement souligné tant les bourses et instituts financiers directement impliqués que les experts indépendants lors de la discussion. Les Vert libéraux misent sur une réglementation compatible avec les normes internationales, sans « Swiss Finish », échappatoires ou possibilités de contourner les règles. Le pvl soutient donc la proposition de la majorité, qu'elle a contribué à « forger » lors des séances de la commission. Les nombreuses propositions d'amendement de l'UDC sont irréalistes, mais mettent en danger l'accès de la place financière suisse aux marchés internationaux. Les Vert libéraux refusent également les propositions de la gauche, qui voudraient restreindre le négoce avec les aliments et les matières premières servant à les fabriquer dans la présente loi. Ces dispositions n'ont pas lieu d'être dans cette loi et sont à discuter dans un autre contexte, séparément.

Le Conseiller national Thomas Maier, membre de la CER-N, estime : « Une réglementation légale compatible au niveau international est absolument vitale pour la place financière suisse. Le large soutien, dont jouit la loi sur l'infrastructure des marchés financiers auprès des acteurs de marché concernés et des experts indépendants, montre que nous avons emprunté la bonne voie. Et fait réjouissant à souligner – pour une fois sans touche exagérée de « Swiss Finish ». L'opposition de l'UDC à cette loi est déconnectée de toute réalité du marché et met en danger l'accès de la place financière suisse aux marchés internationaux. Cette attitude est parfaitement irresponsable. »